



ANCTS

ASSOCIATION NATIONALE
DES CADRES TERRITORIAUX
DE LA SÉCURITÉ

2021/19

Le 10 septembre 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'ANCTS apporte son soutien à la démarche voulue par les associations d'élus locaux dans le cadre du Beauvau de la Sécurité

L'Association Nationale des Cadres Territoriaux de la Sécurité (ANCTS) a pris connaissance avec beaucoup d'intérêt du communiqué de presse unitaire diffusé hier par les principales associations d'élus locaux et appelant le Gouvernement, au travers de 18 objectifs, à réellement faire du Beauvau de la Sécurité **une réflexion large** sur ces questions et non une simple mesure de réorganisation **des seuls services de l'Etat**.

L'ANCTS se retrouve pleinement dans les 3 axes déclinés dans ces propositions diffusées hier et dont elle a pu développer certains plus largement lors de ses dernières communications.

Cette initiative intervient alors que l'ensemble des organisations syndicales représentatives, des associations catégorielles ou thématiques et des syndicats professionnels a appelé ces derniers mois, selon des modalités différentes, à une réflexion approfondie sur le rôle et les moyens des collectivités territoriales en matière de sécurité et de prévention.

L'exécutif se retrouve donc en présence d'un front uni rassemblant élus locaux, cadres territoriaux, experts et agents, qui demandent des engagements précis avec un calendrier qui, cette fois-ci, sera respecté, de façon à **co-construire** les réformes de demain pour mieux les appliquer ensuite. Tous les sujets doivent être évoqués : compétences, moyens, salaires, retraites, articulation avec l'Etat. L'ANCTS souhaite que le Beauvau de la Sécurité ne devienne pas, à l'instar de la loi « Sécurité globale », une réforme construite par l'Etat, pour l'Etat, dans le seul but d'améliorer ses moyens et de tenter de désengorger artificiellement certains services au détriment d'autres structures, dont les collectivités territoriales.

L'occasion est là, il faut désormais la saisir et la balle est dans le camp du gouvernement. L'ANCTS, dans son rôle de partenaire constructif des pouvoirs publics, se tient disponible pour participer à cette démarche.

Contact presse : Cédric Renaud, 06 81 72 45 10, cedric.renaud@ancts.fr



La Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) est partenaire de l'ANCTS

Maison des associations – Casier N°29 – 4 rue André Malraux – 42000 SAINT-ETIENNE



contact@ancts.fr



www.ancts.fr

